



**CEEAC**

**ECCAS**

*Secrétariat Général*

**ATELIER REGIONAL SUR LE  
PASTORALISME ET LA TRANSHUMANCE  
EN AFRIQUE CENTRALE**

*N'DJAMENA (REPUBLIQUE DU TCHAD) – A L'HOTEL LEDGER, DU 09 AU 11 AVRIL 2019*

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE AHMAD ALLAM-MI,  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA COMMUNAUTÉ ECONOMIQUE  
DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE**

**N'Djamena, Hôtel Ledger, 09 avril 2019**

**Excellence, Monsieur le Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République du Tchad ;**

**Mesdames et Messieurs les Ministres ;**

**Monsieur le Représentant Spécial du Secrétaire Général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique Centrale - UNOCA ;**

**Mesdames, Messieurs les chefs de Délégation des Experts des États membres de la CEEAC ;**

**Monsieur le Représentant de l'Autorité Intergouvernementale sur le Développement - IGAD ;**

**Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Organisations Sous- régionales et Internationales ;**

**Mesdames, Messieurs les Représentants des Partenaires Techniques et Financiers ;**

**Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations de la Société Civile ;**

**Mesdames, Messieurs, distingués invités, en vos rangs, grades et qualités, je vous dis bonjour et vous souhaite la bienvenue à N'Djamena, capitale du pays de Toumaï.**

1. La tenue de cet atelier régional sur le Pastoralisme et la transhumance en votre présence Monsieur le Ministre d'Etat, ceci, trois mois seulement après la Conférence internationale des Ministres en charge de la Défense, de la Sécurité et des aires protégées sur la lutte contre le braconnage autres activités criminelles transfrontalières, est une preuve supplémentaire de l'engagement et du leadership de votre pays dans la recherche des solutions aux questions relatives à la paix, à la sécurité et à la stabilité dans la sous-région de l'Afrique centrale.
2. Aussi voudrais-je saluer l'engagement et l'implication personnelle de Son Excellence Monsieur IDRIS DEBY ITNO, Président de la République du Tchad, Chef de l'État dans les questions relatives à la paix, à la sécurité et à la stabilité sur le continent, en général, et dans la sous-région Afrique centrale, en particulier.

3. Je voudrais également exprimer ma reconnaissance à l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers pour leurs appuis multiformes aux différentes initiatives de la sous-région dans le domaine de la paix et de la sécurité, en particulier celles liées à la transhumance apaisée.
4. Enfin, je tiens à saluer mon frère François Louncény Fall, Représentant Spécial du Secrétaire Général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique Centrale, pour sa présence constante à nos côtés et pour son engagement et sa détermination à soutenir le processus d'élaboration d'une réglementation communautaire sur le pastoralisme et la transhumance en Afrique centrale.

**Monsieur le Ministre d'Etat ;**

**Mesdames, Messieurs les Ministres ;**

**Mesdames, Messieurs ;**

5. La réglementation communautaire du Pastoralisme et de la transhumance s'inscrit également au centre des préoccupations de la CEEAC pour la lutte contre la pauvreté et la création des richesses et des emplois, car, souvent perçus comme des sources d'insécurité, le pastoralisme et la transhumance sont également facteurs de développement socio-économique.
6. En effet, la Politique Agricole Commune de la CEEAC, assortie de Programmes et Projets conséquents et qui vise le développement de son espace rural, consacre une bonne place au pastoralisme et à la transhumance.
7. Dans ce cadre, des initiatives sont en cours avec l'appui de nos partenaires techniques et financiers pour la transformation de l'agriculture, y compris l'élevage bien entendu, en vue d'en faire un moteur de croissance économique et de développement intégré de l'Afrique.

**Monsieur le Ministre d'Etat ;**

**Mesdames, Messieurs les Ministres ;**

**Mesdames, Messieurs ;**

8. La présente réunion marque le début d'un processus d'élaboration d'une réglementation communautaire sur le pastoralisme et la transhumance transfrontalière en Afrique centrale, conformément aux recommandations de la 5<sup>ème</sup> Session Ordinaire du Conseil des Ministres du Conseil de Paix et Sécurité de l'Afrique Centrale (COPAX) tenue à Libreville en mars 2018.
9. Ce processus de réflexion est transversal et s'inspire de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, notamment en ce qui concerne la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité ; la prévention des conflits à travers l'encadrement du secteur pastoral ; la libre circulation des personnes et des biens et la gestion participative de la coopération transfrontalière.
10. Des panels de discussions seront constitués, et des ateliers seront conduits avec la participation accrue de toutes les parties prenantes afin qu'il en résulte un document consensuel qui puisse servir de lignes directrices à l'élaboration d'une réglementation communautaire sur le pastoralisme et la transhumance dans l'espace CEEAC.
11. Les expériences concluantes venant des régions telles que l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique de l'Est dont nous saluons au passage les représentants à cet atelier, contribueront à nourrir et à enrichir les débats.
12. Il en est de même des expériences de collaboration transfrontalière telles que celle que nous avons pu constater entre le département de l'OUHAM PENDE en République Centrafricaine et le département de la NYA PENDE en République du Tchad, lors de la récente mission conjointe que nous avons effectuée à PAOUA en République Centrafricaine avec le Représentant Spécial FALL.

**Monsieur le Ministre d'Etat ;**

**Mesdames, Messieurs les Ministres ;**

**Mesdames, Messieurs ;**

**13.** Au regard des enjeux et défis relatifs à la paix, à la sécurité et à la stabilité dans l'espace CEEAC, je voudrais réitérer ici, le ferme engagement de la CEEAC à mettre en œuvre la Déclaration des Chefs d'Etat de la CEEAC et de la CEDEAO du 30 juillet 2018 à Lomé, dite déclaration de Lomé.

**14.** Nos deux institutions travaillent présentement sur un plan d'actions conjoint de mise en œuvre qui connaîtra un premier niveau de validation lors de la prochaine réunion des Experts du Secrétariat général de la CEEAC et de la Commission de la CEDEAO.

**15.** Les conclusions de la présente activité viendraient enrichir ce plan d'action conjoint. Elles viendraient également enrichir les délibérations des Ministres de la Région lors de la 48<sup>ème</sup> Session du Comité Consultatif des Nations Unies pour les Questions de Sécurité en Afrique prévue à la fin du mois de mai à Kinshasa en République Démocratique du Congo.

**16.** Sur ce, Monsieur le Ministre d'Etat, je voudrais clore mon propos en réitérant mes remerciements à votre pays pour l'organisation de cet atelier qui n'aurait pu se faire sans l'appui précieux des Ministères en charge de la Sécurité publique, de l'Élevage et de l'Agriculture.

**Je vous remercie pour votre aimable attention.**